

Le manque d'anticipation du ministère, que la FSU n'a cessé de dénoncer, conduit à une situation scandaleuse pour la session 2021 des examens. Passons sur le fait que le ministre invente l'épreuve de philosophie optionnelle pour les baccalauréats généraux et technologiques inventant au passage un imaginaire « Accompagnement personnalisé de philosophie ».

La méconnaissance et le mépris dont fait preuve ce ministre concernant l'enseignement professionnel est hélas criant. Alors que les candidats aux Bac Général et technologique n'auront à passer que deux épreuves (la philosophie et le « grand oral »), les candidats au Bac pro devront eux passer cinq épreuves écrites (dont l'épreuve professionnelle terminale écrite ou orale). Nous déplorons toujours qu'aucun aménagement n'ait été envisagé pour cette dernière alors même que cette épreuve longue est parmi les plus anxiogènes et les plus mal appréhendées par les élèves. En outre, elle va se dérouler dans des conditions de préparation très disparates entre établissements et départements du fait des conditions sanitaires. Nous dénonçons cette rupture d'égalité.

Pour les disciplines restantes, seules deux d'entre elles ne compteront pas pour du beurre car seules les deux meilleures notes seront conservées avec une moyenne calculée au prorata des coefficients respectifs. Ce qui ne va pas être simple puisque les 4 notes initiales appartiennent en règle générale à 3 « épreuves » différentes... Et que les 2 notes retenues peuvent appartenir... à la même épreuve ! S'il va falloir sortir les calculatrices en jury, nous dénonçons d'ores et déjà ce qui correspond à la disparition pure et simple de deux disciplines dans la certification du diplôme.

Ces décisions montrent clairement que les lycéens professionnels ne sont pas traités comme leurs camarades des lycées généraux et technologiques.

Concernant les CCF, les recommandations ministérielles donnent l'impression d'une loterie, à laquelle les élèves ne savaient pas qu'ils participaient quand ils ont commencé à passer la première situation d'évaluation, qui pourra valoir pour l'ensemble de l'épreuve. Cela est très dommageable, pour ne pas dire méprisant, pour des diplômés devant attester d'un niveau de qualification conforme au Registre National des Certifications Professionnelles...

Pour conclure sur cette question des examens, le refus de neutraliser l'oral du chef-d'œuvre en CAP est scandaleuse et dans un calendrier contraint se fait au détriment de certifications importantes pour des élèves déjà très impactés par le confinement de l'an passé. Tout cela montre un mépris, ou au mieux une méconnaissance totale de l'enseignement professionnel, constamment oublié des préoccupations et des discours du ministre.

Finalement, nous allons avoir autant de situations que d'établissements. Ainsi, pour cette session, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'égalité des chances des candidats face à l'examen a bel et bien volé en éclats !

Mais que notre employeur ne s'y trompe pas, en tant que représentants des personnels, nous devons alerter que le silence des personnels traduit leur état d'épuisement physique et moral et non

l'adhésion à la politique du ministre qui a perdu tout crédit. Ce constat n'est pas propre à la FSU mais partagé par d'autres, comme nos camarades de la CGT et de FO, par exemple.

Pour revenir à l'ordre du jour, l'avancement d'échelon est attendu par les collègues, alors que la politique salariale de notre employeur n'évolue pas, le gel du point d'indice restant un mantra. Les discussions timidement entamées dans la Fonction Publique ne nous rendent pas très optimistes. En effet, le gouvernement refuse de revoir son orientation et ne veut discuter que des débuts de carrières avec des propositions qui sont insultantes très loin de résoudre les difficultés de nos collègues entrant dans le métier, alors que le gouvernement refuse de discuter des pertes de pouvoir d'achat des fonctionnaires. Ce n'est pas ainsi que l'on s'assurera de services publics performants, alors que la pandémie montre justement la nécessité de services publics de qualité.

Le **SNUEP-FSU** regrette l'absence de GT avant cette Capa qui permet de répondre plus précisément aux questions que nous nous posons sur la situation des collègues, notamment ceux qui n'ont pas eu de rendez-vous de carrière, notamment dans la situation particulière due à la pandémie,

Nous rappelons ici notre opposition à la notion de mérite, car en l'absence de critères transparents et objectifs, il ne peut y avoir réellement de mérite. La question même du mérite est faussée, dès lors que l'employeur fixe arbitrairement un quota de 30% de personnels méritant un coup de pouce, en fixant ainsi un seuil au-delà duquel les personnels ne peuvent être méritants, ce qui est absurde.

Le **SNUEP-FSU** demande un plan de rattrapage du pouvoir d'achat par l'indexation du point d'indice sur les prix et l'attribution de 60 points additionnels sur le traitement brut.

Le **SNUEP-FSU** revendique des carrières revalorisées, parcourues à un rythme unique le plus favorable, sans obstacle de grade. Il réclame la refonte des grilles indiciaires en une échelle unique et l'accès de tous à l'indice terminal du corps ou du cadre d'emploi à la fin d'une carrière complète.

Enfin, comme nous l'avons déjà dit par ailleurs le climat dégradé du dialogue social continue de créer une fracture entre les personnels et leur employeur ce qui est lourd de menaces pour l'avenir et ne traduit pas une gestion sereine des ressources humaines pour un service public d'enseignement et d'éducation de qualité.